

ABONNEMENT

Un an..... 18 fr.
Six mois..... 9 »
Trois mois..... 4 50

L'ÉCHO SAUMUROIS

INSERTIONS

Annonces, la ligne... » 20
Réclames, — .. » 30
Faits divers, — .. » 75

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
Un trimestre commencé sera dû.

BUREAUX: 4, PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

SAUMUR, 23 MARS

LA CHATTE GRISE

Nous avons eu naguère un ministre qu'on appelait la souris blanche; nous en avons un aujourd'hui qu'on pourrait appeler la chatte grise; mais ne vous y trompez pas: c'est le même!

Félin, câlin, ondoyant et souple, il a beaucoup de grâce, beaucoup d'adresse; il a même des griffes — et peu de poil. Il marche en ce moment, avec d'innombrables précautions, sur le bord d'un toit glissant d'où il est déjà tombé. Cette première chute lui inspire confiance. Il espère, en cas d'accident, retomber encore sur ses pattes — de velours. C'est bien possible; mais nous?

Celui qui dira où M. Ribot nous mène sera un malin. M. Ribot a certainement une politique. Il ne sait peut-être pas laquelle, mais il en a une. Elle paraît subtile, oh! très subtile, difficile à comprendre et à définir, même pour lui. Ce n'est pas dans ses déclarations qu'il faut la chercher. Quand on s'y reporte, on constate qu'il n'a rien déclaré; il a dit seulement: « Attendez mes actes! » Et quand on essaie d'interpréter ses actes, parfois obscurs, il vous renvoie à ses déclarations, toujours vagues. Cependant, avec un peu d'étude, l'embarras cesse et l'on parvient à saisir la politique de M. Ribot. Elle est à la fois grande et simple: grande, car ses illustres maîtres, Thiers et Dufaure, n'en eurent jamais d'autre; simple, car elle tient dans un seul mot: devenir ministre quand on ne l'est pas, rester ministre quand on l'est.

Au premier abord, cette politique paraît assez originale; cependant elle est très connue dans l'histoire, et M. Ribot n'en a certes pas l'éternelle. Ce n'est pas précisément ce qu'on appelait autrefois la politique du juste milieu, puisque le politicien qui la pratique en ce moment franchit tous les jours d'un seul bond l'intervalle qui sépare les extrêmes, comme s'il avait une invincible horreur de l'entre-deux. Ce serait plutôt le mouvement perpétuel. Cet homme agité ressemble, dans son évolution quotidienne, à un pendule qui ne s'arrêterait jamais et dont les oscillations, mécaniquement réglées, auraient toujours leur maximum d'amplitude. Seulement, derrière le pendule, il y a un horloger, tandis que, derrière M. Ribot, il n'y a rien que des précédents fâcheux et de piteux exemples.

Nous l'avons vu tant de fois opérer cette politique du hamac qui se promène, suspendue en l'air, d'un parti à l'autre, sans se fixer jamais, pendant que, mollement couchés et balancés dans un filet à mailles très larges où tout peut passer, y compris la fourberie et le mensonge, les grands politiciens sceptiques regardent à leurs pieds couler l'eau et se moquent intérieurement de la foule attentive à leur jeu! Nous nous rappelons quels résultats elle a donnés et nous savons aussi qu'elle n'en pouvait pas donner d'autres, puisqu'elle repose sur une duperie.

Personne au monde n'a su en jouer comme M. Thiers, qu'indubitablement M. Ribot a pris pour modèle. Mais on voit, aujourd'hui, où nous en sommes avec cette politique

d'escarpolette qui n'est pas seulement une affiche hypocrite, mais qui est l'hypocrisie même, l'intrigue forcée, la trahison obligatoire. Dans un moment d'honnêteté ou de lassitude, tous les partis l'avaient simultanément répudiée. Il appartenait à M. Ribot de la reprendre, car il n'en est pas qui convienne mieux à ses aptitudes et à ses goûts. Il la manie avec dextérité, je dirais avec conviction si je ne craignais de lui paraître naïf.

C'est dommage. On attendait mieux de cet homme, déjà bien fatigué par son premier ministère, et qui finit de s'user en petites ruses, malice et perfidies de Parlement. Le sort d'un certain nombre de ses prédécesseurs aurait pourtant dû l'avertir. Il a eu sous les yeux — spectacle édifiant — la triste fin de quelques hommes qui firent exactement ce qu'il fait et qui en moururent, un surtout, qui rhabilla comme lui, mais avec un art supérieur, cette politique hermaphrodite à laquelle M. Ribot s'accroche désespérément aujourd'hui. Celui-là en a montré le néant, puisqu'elle a échoué entre ses mains, c'est-à-dire entre les mains les plus propres à la faire réussir. C'est M. de Freycinet! Cet homme, dont Gambetta disait que son esprit était un filtre, appartenait évidemment à la catégorie de ceux qu'on proclame éminents. Où nous a-t-il conduits! Et qu'est-il devenu?

M. Ribot n'est pas moins séduisant ni moins doué. Il a donné de belles espérances, il a même fait de belles promesses. On a oublié les unes, il a oublié les autres. Ses anciens amis le qualifient de renégat. Ils ont tort. Un mot moins solennel le caractérise plus exactement: ce n'est qu'un lâcheur. Il a un penchant irrésistible à soutenir ses ennemis naturels contre ses vrais alliés. Il fait volontiers des avances à ceux qui lui font des niches, et il leur donne si bien barre sur lui qu'en deux mois la physionomie de notre situation intérieure s'est absolument modifiée.

En ce moment il se gratte la tête, perplexe. Ils ont fait du chemin, les investisseurs, depuis que M. Ribot négocie avec eux. Malgré certaines fanfaronnades, démenties le lendemain par des génuflexions, il est à la merci de M. Jaurès comme son devancier était à la merci de M. Clémenceau. Vainement la petite souris blanche s'est métamorphosée en longue chatte grise, on vous connaît, beau masque: il y a dix ans, vous vous appeliez Freycinet; et Freycinet a vécu. Combien de temps lui survivrez-vous?

(Figaro.) Un détaché d'ambassade.

Tâchez de comprendre

De quelle singulière façon usons-nous pour voter le budget! Le projet de budget pour 1895 a été déposé fin janvier 1894. La Chambre en adoptait les derniers articles le 20 mars 1895. Ce projet voté par la Chambre a été immédiatement porté au Sénat et sa commission des finances va en commencer l'examen aujourd'hui. Le rapport prêt dès le commencement de la semaine prochaine, la discussion publique s'ouvrira aussitôt et l'on espère que, fin mars, la Chambre haute aura terminé sa besogne. Le Sénat emploiera donc huit ou dix jours à une étude qui aura fatigué la Chambre pendant quatorze mois.

Dans ces conditions, il est clair que le vote

du Sénat devient une simple formalité et que le Sénat lui-même, pour ce qui touche à la loi de finances, n'est plus qu'une Chambre d'enregistrement. Alors, pourquoi conserver la fiction du double vote? Le principe qui veut que la souveraine décision, en matière de lois d'impôt, appartienne aux élus du suffrage universel, aura ainsi son plein effet. La pratique sera d'accord avec la théorie. Attendez!

D'ordinaire, quand le budget s'en va de la Chambre au Sénat, il se tient en équilibre — équilibre superficiel parfois; mais, enfin, sur le papier, au moins, les chiffres de la dépense et de la recette se balancent exactement. Cette fois, ils ne se balancent pas.

Le dernier article voté par la Chambre, le rapporteur général a annoncé que le déficit au compte des recettes était de 6,200,000 francs, mais qu'on pouvait faire état du produit de la frappe extraordinaire d'argent qui est de 3,750,000 francs. La Chambre s'est hâtée d'adhérer; mais, pour parfaire la différence, il manque encore 3,250,000 fr. Sur le papier même le budget est boiteux.

Qui est chargé de le redresser? Le Sénat. C'était le Sénat qui devait abdiquer devant la Chambre, c'est la Chambre qui abdique devant le Sénat. Et pourtant, le Sénat garde le budget moins de quinze jours et la Chambre s'y aplatit depuis plus d'un an! Arrangez cela et tâchez de vous y reconnaître?

LES GRÈVES

Des ouvriers de chemins de fer

M. Marcel Barthe a présenté, comme amendement à la proposition de M. Merlin ayant pour objet d'interdire les coalitions formées dans le but de suspendre ou de cesser le travail dans les exploitations de l'Etat et Compagnies de chemins de fer, le contre-projet suivant:

« Article 1^{er}. — Les ouvriers et employés des arsenaux de l'Etat, les ouvriers et employés des exploitations de l'Etat, les ouvriers et employés des Compagnies de chemins de fer sont tenus, s'ils forment une association, d'observer les dispositions des articles 291, 292, 293 et 294 du Code pénal qui constituent le droit commun pour toutes les associations autres que les syndicats créés par la loi du 21 mars 1884.

« Art. 2. — Les associations des ouvriers spécifiées à l'article premier qui ne se conformeront point aux prescriptions des articles 291, 292, 293 et 294 du Code pénal seront dissoutes et les auteurs des infractions seront punis des peines portées par ces articles.

« Art. 3. — Chaque année, une subvention sera allouée sur les fonds de l'Etat: 1^o aux associations de secours mutuels; 2^o aux caisses de pensions pour les vieillards et les malades incurables; 3^o aux caisses d'assurance contre les risques du travail, établies, pour leur usage, par les ouvriers et employés désignés à l'article premier de la présente loi. »

Les justices de paix

La Commission de la réforme judiciaire a entendu le garde des sceaux sur un projet concernant la réforme des justices de paix.

La Commission avait été saisie d'un projet

autorisant les juges de paix, par décret, à tenir des audiences foraines pour les affaires civiles, là où les communes consentiraient à payer les frais que nécessiteraient ces audiences.

En créant une justice de paix dans chaque canton, on serait entraîné à une dépense inutile. Le garde des sceaux a, en conséquence, déposé le projet actuellement soumis à la Commission de la réforme judiciaire, autorisant des audiences foraines dans les conditions que nous énonçons ci-dessus.

La Commission ne s'est pas montrée favorable à ce projet, craignant que son adoption retardât la réforme générale en préparation sur les justices de paix.

Le garde des sceaux a déclaré que son projet n'entraverait en rien cette réforme, que celle-ci subsisterait tout entière et que la Commission pourrait le voter de façon à donner immédiatement satisfaction aux intérêts en cause.

Le projet du gouvernement a été adopté.

LE TRAVAIL DES FEMMES DANS LES IMPRIMERIES

La Commission du travail maintient l'article 4 de la loi de 1892, qui interdit le travail de nuit aux femmes typographes employées à la composition des journaux. Elle refuse d'autoriser les brocheuses et plieuses de journaux à travailler plus de 7 heures par nuit.

MARINE

Le Journal officiel a publié la dépêche suivante adressée par le ministre de la marine aux préfets maritimes:

« Messieurs, M. le ministre de la guerre vient de m'aviser qu'il renonçait définitivement, pour des raisons spéciales, à concentrer à Philippeville les batteries d'artillerie de la marine destinées à Madagascar et qu'il prescrivait, en conséquence, à M. le général commandant le 4^e corps d'armée de préparer l'installation de ces unités à Alger, où leur instruction pourra être assurée.

« Dans ces conditions, j'ai décidé que les trois batteries et la section de munitions — qui ont été provisoirement réunies à Toulon, à la suite de l'ajournement de leur départ pour l'Algérie — seront dirigées sur Alger par le paquebot de la Compagnie générale transatlantique partant de Marseille le 25 mars courant.

« Le personnel dont il s'agit devra être rendu en temps utile au port d'embarquement.

« J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien assurer l'exécution de ces dispositions.

« Recevez, messieurs, les assurances de ma considération la plus distinguée. »

Les raisons qui ont dicté la décision du ministre de la guerre sont certainement fort sérieuses, car on ne s'expliquerait pas autrement les dépenses considérables que ces chassés-croisés vont entraîner — sans parler de la fatigue du personnel.

INFORMATIONS

La suppression des octrois

Le conseil municipal de Perpignan a voté la suppression des taxes d'octroi sur le vin. Ces taxes seront remplacées par la surélévation des taxes d'octroi sur l'alcool, les volailles et le savon de luxe.

M^{me} ROUÉ, 3, place du Marché-Noir, Saumur

Informe le public qu'à partir de **LUNDI** elle ajoutera à ses articles un

RAYON DE PARFUMERIE

Assorti des meilleures marques et à des prix défiant toute concurrence sur la place
Du 25 au 28, il sera offert à tous les visiteurs un flacon de Parfum; en outre, tout achat de 2 fr 50 donnera droit à un joli Vaporisateur.



PARIS

Printemps

NOUVEAUTÉS
Nous prions les Dames qui n'auraient pas encore reçu notre Catalogue général illustré « Saison d'Été », d'en faire la demande à
MM. JULES JALUZOT & C^o, Paris
L'envoi leur en sera fait aussitôt gratis et franco.

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE
La Propriété de
LA MAISON - NEUVE
Commune de Villebervier

Comprenant maison de maître et ferme, le tout d'une contenance de 7 hectares 75 ares.
Libre de toutes charges.
S'adresser à M^e LE BARON, notaire.

A LOUER

OU A VENDRE
Sur les bords de la Loire, entre Angers et Saumur,

1^o CHATEAU DE LA BOUSSINIÈRE

Meublé ou non
7 Chambres de maîtres, vastes servitudes. — Joli Parc. — Terrasse dominant la Loire;

2^o Petite Ferme

Taillis, Vignes, Réserves
Contenance totale : 18 hectares.
3 kilomètres de la gare des Rosiers. — Express.
4 kilomètre du bourg de Gennes. Service d'omnibus.

Droit de chasse facultatif sur le surplus de la terre, environ 300 hectares.
S'adresser à MM. FRANÇOIS, experts à Angers, rue Paul-Bert, 10.

A Louer de suite MAISON

ET GRAND JARDIN
Rue Saint-Lazare.
S'adresser, pour visiter, 6, rue du Temple.

A VENDRE

Vieux Journaux et Rogures
S'adresser au bureau du journal.

A CEDER

Magasin d'Épicerie et Mercerie
Très bonne clientèle.
S'adresser à M. H. FOURRIER, rue Nationale, 21, à Saumur.

A CEDER de suite, pour cause de décès, bonne Épicerie et Débit sur Comptoir, pl. Notre-Dame. S'adresser à M. LATREILLE qui l'occupe.

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX



Avez-vous des cheveux gris? Avez-vous des pellicules? Vos cheveux sont-ils faibles et tombent-ils? **SI OUI**

Employez le ROYAL WINDSOR. Ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux méteilés. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs, en Flacons et demi-flacons.
ENTREPOT: 22, rue de l'Échiquier, PARIS
Envoi franco sur demande du prospectus contenant détails et attestations.

Se trouve, à Saumur, chez: M. COUTARD, 30, rue d'Orléans; M. MACHET, rue Saint-Jean; M. RENÉ, rue Saint-Jean; M. PICHARD, rue Nationale; M. DAUBIGNY, coiffeur-parfumeur, 37, rue d'Orléans.

Demandes d'Emplois

APPRENTI ÉPICIER de 15 à 17 ans est demandé par l'Épicerie Parisienne de Saumur.

ON DEMANDE un ouvrier fumiste. Bonnes références. Prendre l'adresse au bureau du journal.

ANCIEN PRINCIPAL CLERC DE NOTAIRE, connaissant la procédure, bon comptable, actuellement caissier, expérimenté aux affaires (bonnes références), demande place de Comptable dans bonne étude, banque ou maison de commerce; resterait longtemps. S'adresser au bureau du journal.

UN MENAGE demande un emploi.

UN MÉNAGE demande place de concierge. Tr. bonnes références

UN JEUNE HOMME de 16 ans, au courant du service des maisons bourgeoises et des hôtels, ayant de bonnes références, demande une place de domestique dans une maison bourgeoise ou un hôtel.

ON DEMANDE bonne domestique sachant faire la cuisine. — Inutile de se présenter sans de bons renseignements. S'adresser au bureau du journal.

M. GOYET, rue d'Orléans, 54, demande emploi.

Entrepôt des Ardoisières de la Commission D'ANGERS

Vente en Gros et en Détail.
R. BASTARD - BREHIN
Quai Saint-Nicolas, SAUMUR
BOIS DU NORD ET DU PAYS

M^{me} DUSSAUD

AUX OUVRIERS RÉUNIS, 21, rue du Marché-Noir, SAUMUR
Préviens sa clientèle qu'elle vient d'établir des prix de Chaussures, sur mesures, défiant toute concurrence.
Brodequins, homme... depuis 12 f. 50
Chaussure femme..... — 10 50
— enfant..... — 9 »
Réparations instantanées.

PLUSIEURS MILLIONS DE PLANTS

de Vigne américaine à VENDRE dans de très bonnes conditions
Boutures, racinés et greffés-soudés de toutes qualités
Rupestris-Lascastelles, Phénomène du Lot, Monticola, Martin, Ganzin, etc., etc.
Les Plants sont garantis n'avoir jamais été arrosés
Pour les achats, demander le Catalogue au Bureau du journal. Le CATALOGUE est envoyé franco sur demande.

ÉPICERIE NOUVELLE

38, Rue d'Orléans, 1, rue Beaurepaire, SAUMUR

E. CHAUVEAU

Pommes de Terre et Artichauts nouveaux
Petits pois moyens, la 1/2 boîte . . . » 30 la boîte . . . » 70
— extra . . . » 60 — . . . » 90
Haricots verts moyens, — . . . » 50 — . . . » 80
— extra . . . » 60 — . . . » 90
Asperges (qualité incomparable). 4 25
Sardines à l'huile la boîte depuis . . . » 35

PRIMEURS : Petits pois, Haricots verts, Radis.
Flageolets, fonds d'artichauts, quenelles de poissons, anguilles à la gelée, matelotte d'anguilles, etc. — Petits pois de la Maison Rodet, de Bordeaux.
NOTA. — Conserves hors ville par 5 kilos net, remise des droits d'octroi.

ÉPICERIE PARISIENNE

33, RUE D'ORLÉANS, au coin de la RUE DACIER

IMBERT FILS

Conserves Supérieures
Petits pois, la boîte . . 0 85 — 1/2 boîte . . 0 50
Petits pois Amieux . . 1 » — 0 60
Haricots verts 0 85 — » »
Haricots verts Amieux 1 » — 0 60
Asperges, Pois, Haricots verts et Flageolets très fins et extra fins.
Dépôts des Maisons Amieux frères, de Nantes, et Rodet frères, de Bordeaux.
NOTA. — Toutes nos conserves sont garanties, les boîtes manquées sont échangées Par sortie de 5 kil. net, remise des droits d'octroi.
Sardines à l'huile, Pêche Française, deux boîtes pour 0,75
Primeurs d'Algérie supérieures à celles d'Espagne. Artichauts, Pommes de terre, etc.

Imprimerie Paul GODET, Saumur

FACTURES TOUTS FORMATS
CARTES D'ADRESSES
ÉTIQUETTES PARCHEMIN et ENVOIS
TÊTES DE LETTRES
CIRCULAIRES — ENVELOPPES
AVIS DE TRAITES — MANDATS
REÇUS & BONS à SOUCHE PERFORÉS
REGISTRES
LETTRES MARIAGE, LETTRES DEUIL
FAIRE-PART NAISSANCE
CARTES DE VISITE
AFFICHES — PROSPECTUS
PROGRAMMES Pr FÊTES & SOIRÉES
PRIX-COURANTS
MÉNUS EN BLANC & IMPRIMÉS
CATALOGUES — BROCHURES
Consulter les Prix de la maison avant de commissionner à l'extérieur.

LA JEUNE MÈRE

JOURNAL ILLUSTRÉ. — 19^e ANNÉE
6 francs par an. — Le numéro 60 centimes franco.
Bureaux: 4, rue de Provence, PARIS.

Les jeunes femmes ont à leur disposition un grand nombre de journaux spéciaux qui leur apprennent comment elles doivent s'habiller, organiser un dîner, une soirée, mais ne leur enseignent pas l'art de nourrir leurs nouveau-nés, d'élever les enfants, de leur conserver la santé et l'existence. Le journal LA JEUNE MÈRE, du D^r BROCHARD, donne ces indications. Il contient de précieux enseignements sur l'allaitement maternel, l'emploi du biberon, sur l'alimentation, la dentition, le sevrage, la vaccination, les soins de l'enfance et tout ce qui intéresse la santé de la mère. C'est une très utile publication, et le complément obligé de tous les journaux que reçoivent les jeunes femmes.

Saumur, imprimerie Paul Godet.

Vient de paraître Aujourd'hui — Demain

Étude financière sur la situation actuelle et sur l'avenir réservé aux capitalistes, PAR M. MAURICE de LAVIGERIE, Chevalier de la Légion d'honneur.
Envoi franco contre 60 centimes. — S'adresser à ANDOUCARD, imprimeur, 30, rue de Provence, à Paris.

ÉPICERIE CENTRALE

P. ANDRIEUX, 28 et 30, Rue S-Jean, Saumur.

Maison de confiance la plus importante de la région vendant à droits réduits. — Entrepôt direct Produits Alimentaires Félix POTIN.

Malgré la hausse persistante sur les Vins, mes achats antérieurs me permettent encore de vendre un très bon Vin rouge des coteaux de Saumur. Je défie toute concurrence pour la qualité de mes Vins.
Vin rouge 35 c. le litre. — Vin blanc 45 c. le litre. } 26 litres pour 25
Livraison à domicile par 6 litres.